

« jeunes hommes ; elle était un degré au consulat , aux autres « dignités du premier ordre. » Il cite ensuite tous les nobles de la plus haute distinction , même de proches parents des Emperateurs , qui se sont fait un honneur de cultiver la science du droit.

On sent que du Rivail est là sur son terrain , dans son propre élément. Son style s'élève avec sa pensée. Ses réflexions sont évidemment empruntées à l'ordre d'idées de son ouvrage de l'*Histoire du Droit Romain*. En effet , comme il le dit très-bien , protéger ses semblables par la puissance de la parole , c'est les servir aussi bien que de les protéger le glaive à la main ; défendre l'honneur et les intérêts de son pays par son éloquence , c'est aussi bien mériter de sa patrie , que de les défendre avec l'épée et le bouclier. Il cite Cicéron , il cite cet adage romain si connu : *Cedant arma togæ* (1) : « Qu'y a-t-il , en effet , de plus noble , « de plus louable et de plus sacré que de dispenser la justice , « et de rendre à chacun , selon son droit... La justice ! c'est la « principale fonction des princes , c'est la plus haute attribution « de la souveraineté. » Et à l'appui de cette vérité incontestable , il invoque de nombreux exemples. Ce qui peut paraître surprenant , c'est qu'avec de pareils principes , il sacrifie lui-même au préjugé qu'il combat. En parlant de ses cinq fils , il dit : « qu'il « les élève pour le service militaire , selon la coutume de ses « ancêtres (2). »

Notre historien a aussi , sur le cours du Rhône , des détails , des développements qui auraient eu pour nous beaucoup d'intérêt. Il paraît qu'il s'était fait une singulière idée des Provençaux de son temps , et l'on voit qu'il attribuait la mobilité de leur esprit aux vents qui régnaient habituellement dans le lit du grand fleuve (3). Il met cette pensée sur le compte d'un auteur

(1) *Et quid est nobilis laudabiliusque ac sanctius , quam justitiam exercere et jus suum unicuique tribuere ? Imo judicare principum munus et officium est.*

(2) *Quam prolem ad bellum more majorum contra hostes educamus.*
(Chap. XIV , liv. 1.)

(3) *Juxta Rhodani fluenta fatus emergunt , et homines generantur*